

**CICA sur le thème de l'eau, en présence de
Mme Myriam Constantin,
adjointe au maire de Paris chargée
de l'eau et de l'assainissement
(13/03/03)**

Membres d'ACCOMPLIR présents : Bernard, François, Elisabeth.

Cette réunion a été l'occasion d'apprendre énormément de choses sur la gestion de l'eau à Paris. Ne sont reprises ici que les questions que nous avons posées et les réponses qui y ont été apportées. Pour des infos plus générales (notamment sur la question du plomb, qui a été longuement débattue), vous pourrez consulter le compte rendu de CICA, qui sera comme d'habitude publié sur le site de la mairie du 1^{er}.

http://www.mairie1.paris.fr/mairie1/jsp/Portail.jsp?id_page=21

1) Canalisations et eau potable

Que fait la Ville pour améliorer la qualité de l'eau, notamment au niveau gustatif (fort goût de chlore) ?

La quantité de chlore dans l'eau a été multipliée par trois depuis octobre 2001, ce qui reste infime par rapport aux quantités pratiquées aux Etats-Unis, et ce en raison du Plan Vigipirate. En effet, il serait a priori relativement facile à des terroristes de déverser des produits toxiques dans l'eau ; or le chlore a la particularité d'être un « traceur » très efficace : il réagit à de très nombreuses substances. Comme il fait l'objet de mesures extrêmement nombreuses dans tout le réseau, sa réaction à la présence d'un produit anormal pourrait être perçue en quelques minutes à peine.

La très grande majorité des immeubles de l'arrondissement sont anciens. La Ville pourrait-elle organiser une campagne de remplacement systématique des tuyaux de plomb dans la partie lui incombant (avant le compteur) ?

Le remplacement des tuyaux dans la partie publique du réseau est déjà effectué pour les établissements sensibles (écoles, crèches...) ; il sera totalement achevé en 2013. A partir de septembre 2003, sera ajouté à l'eau, en quantités infinitésimales, un additif qui a pour particularité de constituer un « film » à l'intérieur des tuyaux et ainsi d'éviter la diffusion du plomb dans l'eau. Cette mesure ne dispense cependant pas les propriétaires d'effectuer le changement des tuyaux, qui doit être effectif avant 2013. En attendant, il est conseillé de laisser un peu couler l'eau avant de la boire le matin, pour ne pas boire de l'eau qui a stagné dans les tuyaux, ou encore de commencer par prendre sa douche avant de boire.

La pression de l'eau dans certains immeubles anciens du quartier est très insuffisante. D'après l'architecte d'un immeuble de la rue Turbigo, il semblerait que les canalisations d'alimentation municipale ne soient plus adaptées aux besoins en eaux des habitations modernes, le quartier étant historiquement à destination commerciale et administrative. Qu'en est-il ?

Partout dans le réseau, la pression est de 30 m par rapport à la rue. Si on relevait cette pression, on augmenterait les risques de fuite. Quand on observe un manque de pression, c'est généralement sur un immeuble de plus de 6 étages. La raison peut venir d'un problème de canalisations intérieures (diamètre insuffisant par endroit, ce qui entraîne une « perte de charge ») ou encore un problème de compteur. Il est conseillé de demander à la Compagnie des Eaux d'intervenir pour effectuer des mesures.

Considérant que l'eau est devenue une denrée rare et de plus en plus chère, la Ville pourrait-elle prendre en charge la réfection de toutes les fuites existant dans les logements (joints, chasses d'eau...) afin d'économiser des centaines de milliers de mètres cubes ? Ce projet n'a rien d'irréaliste, il a été mis en oeuvre à Vienne, en Autriche.

A Paris, les fuites d'eau sont évaluées à 10%, la moitié correspondant à des pertes physiques (fuites d'eau), le reste correspondant au sous-comptage de l'eau : les tambours des compteurs d'eau s'usent, se colmatent et tournent moins vite avec l'âge ; il y a donc une partie de l'eau qui est utilisée et qui n'est pas comptée. L'avantage du réseau d'eau parisien, qui date du 19^{ème} siècle, est qu'il est entièrement visitable car les tuyaux sont placés en hauteur dans le réseau des égouts, lui-même visitable. Le réseau d'adduction d'eau est entièrement visité deux fois par an et les fuites sont décelées et colmatées immédiatement. L'inconvénient est que comme les fuites tombent directement dans les égouts, elles ne peuvent pas se repérer en surface, et elles peuvent durer plusieurs semaines, entre deux passages.

Pour les parties privées, il existe des contrats de repérage de fuite pour les copropriétés : ils sont forfaitaires, comprennent des visites régulières mais aussi des interventions sur simple appel. Ceci vaut surtout pour les parties communes, car il est généralement difficile d'accéder aux appartements. Ces contrats sont intéressants car en général, les économies réalisées sur les fuites d'eau permettent de les financer sans dépense supplémentaire pour la copropriété.

2) Egouts

De fortes odeurs d'égout incommodes les riverains et les passants notamment rue Saint-Denis et dans le bas de la rue Montorgueil. Des travaux ne peuvent-ils être entrepris pour mettre fin à ces désagréments ?

Lors de la création du quartier piéton il a été décidé, par exemple rue Saint-Denis et rue Montorgueil (du côté du 1^{er} arrondissement) de créer un caniveau central, comme au moyen âge. Aujourd'hui, on revient de ce type de solution, qui n'est pas très efficace. Une campagne de diagnostic a été réalisée dans les égouts en 2002 et a constaté des défauts de pente dans certains secteurs, dont la rue Montorgueil. Des actions de correction sont prévues et commenceront début 2004. Elles dureront deux ans et consisteront à supprimer les contre-pentes et à améliorer la glissance intérieure.

De nombreux riverains se plaignent des souris et des rats remontant par les égouts et ce malgré la dératisation systématique dans les immeubles concernés. Que fait la Ville en la matière ?

Des campagnes annuelles sont organisées par la Préfecture de Police. En cas de problème, on peut demander une intervention en appelant le 01 53 68 26 80.

3) La Seine

Où en est la pollution de la Seine ? A quand la baignade avec plongeur de haut vol sur le Pont Neuf ?

La situation s'est déjà beaucoup améliorée, puisque la Seine compte maintenant une trentaine de variétés de poissons au lieu de 2 ou 3 comme il y a quelques années. Ceci s'explique par le fait qu'auparavant, beaucoup d'eaux usées partaient directement dans la Seine, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Il faut savoir par ailleurs que 50% de l'eau consommée par les Parisiens vient de la Seine.

En attendant, où en est le projet de constructions de piscines sur la Seine, en remplacement de la piscine Deligny ?

Il existe un projet de piscine à la hauteur de la Grande Bibliothèque, dans le 13^{ème} arrondissement ; un autre projet est prévu, et sera probablement situé dans le 7^{ème} arrondissement.

4) Question hors-thème

Que se passe-t-il actuellement dans le square du Vert-Galant ? Quels sont les travaux prévus ? Y a-t-il eu concertation, et avec qui ?

L'arbre qui se trouvait au bout du square du Vert-Galant était mort et a dû être coupé. Il sera remplacé à la période propice aux plantations, c'est-à-dire en automne prochain. Par ailleurs, les inondations avaient fortement endommagé le jardin, qui va être rénové en respectant son dessin original (classé aux monuments historiques). La Ville a profité des travaux engagés pour rénover également les lignes électriques, en les faisant passer en sous-terrain, d'où l'impression actuelle de « chantier ».